



Ville de **MARLES-LES-MINES**
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
DU MAIRE



DÉCISION DU MAIRE N° 02-2023 DU 6 MARS 2023 PUBLIÉE LE 6 MARS 2023

OBJET : PARTENARIAT AVEC LA SOCIÉTÉ « ORCHIDÉE PRODUCTIONS »

L'an deux mille vingt-trois, le six mars ;

Le Maire de la Ville de Marles-les-Mines ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la mise en place d'actions culturelles au sein de l'espace culturel « Maison Pour Tous », durant le second semestre de l'année 2022 ;

Considérant la proposition de la Société « Orchidée Productions », domiciliée 992, rue des Censes ,59230 Rosult.

En vertu de la délibération du Conseil Municipal, en date du 18 novembre 2020, lui donnant délégation ;

DECIDE

De signer une convention de partenariat avec ladite société, pour l'accueil du spectacle « La Forêt Magique », à la salle Pignon, pour le Noël des employés communaux, le samedi 17 décembre à 15h00, pour un montant total de 1 780,00 € TTC.

PRECISE

Que la présente décision sera portée à la connaissance du Conseil Municipal de Marles-les-Mines, lors de sa prochaine réunion.

INFORME

Que cette décision peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication sur le site internet de la Commune.

Certifié exécutoire par le Maire,

Compte tenu de la réception,
en Sous-Préfecture, le

Et de la publication, le 6 mars 2023

Fait à MARLES-LES-MINES, le 6 mars 2023

Pour expédition conforme,



Eric EDOUARD

REÇU LE

10 MAR. 2023

